



Conseil des droits de l'homme : un expert de l'ONU dénonce les violations des droits des Palestiniens

Par [Mondialisation.ca à la Une](#)

Mondialisation.ca, 12 juin 2013

[Centre d'actualités de l'ONU](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#), [Nations Unies](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

10 juin 2013 – Lors de la présentation de son nouveau rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Richard Falk, a rappelé que l'occupation israélienne de la Palestine et le déni des droits fondamentaux des Palestiniens duraient depuis 46 ans.

« *L'occupation a entraîné la destruction de milliers de logements, des violations du droit international humanitaire et la détention de près de 750.000 Palestiniens. En outre, 1,75 million de personnes vivant dans la bande de Gaza sont soumises à un régime de punition collective* », a rappelé M. Falk, tout en déplorant qu'Israël poursuive cette politique dans l'impunité, au mépris du droit international et des résolutions des Nations Unies.

Le Rapporteur spécial a ensuite exprimé sa préoccupation s'agissant de la situation dans la bande de Gaza, qu'il a visitée en décembre 2012 grâce à la coopération des autorités égyptiennes. Il a mentionné le rapport « Gaza 2020 » des Nations Unies qui prévoit que la région de Gaza sera inhabitable, à terme, en raison des problèmes environnementaux causés ou aggravés par le blocus israélien. M. Falk a noté que 70% de la population de Gaza dépend de l'aide internationale et que 90% de l'eau y est impropre à la consommation humaine.

« *Le traitement des cinq mille prisonniers palestiniens détenus par Israël est également inquiétant. La détention arbitraire et les actes de torture sont monnaie courante, comme le notent de nombreuses entités des Nations Unies* », a affirmé M. Falk, alarmé par les informations relatives au traitement des enfants palestiniens incarcérés.



Un soldat israélien arrêtant un enfant palestinien âgé de 12 ans à un point de passage à Naplouse.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a en effet confirmé que le traitement des enfants prisonniers en Israël contrevient systématiquement à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Dans ce contexte, M. Falk a recommandé la création d'une

commission d'enquête sur la situation des détenus palestiniens.

« Par ailleurs, la colonisation israélienne de peuplement se poursuit. En 2012, le nombre des colons israéliens a augmenté de 4,5%. Le Gouvernement israélien ne cesse d'étendre ses colonies : il y a deux semaines, 60.000 mètres carrés de terrain ont été saisis près de Naplouse », a souligné M. Falk.

Enfin, M. Falk a indiqué que son rapport et sa déclaration étaient impuissants à saisir ou traduire l'impact destructeur de l'occupation israélienne de la Palestine depuis 46 ans.

« Les destructions, les colonies, l'accaparement des ressources, la détention ainsi que les violences excessives et à grande échelle sont quelques-uns des moyens qu'Israël utilise pour mener ses politiques. Celles-ci ne font pas avancer le processus de paix au Moyen-Orient et doivent être abandonnées », a conclu M. Falk.

[Centre d'actualités de l'ONU](#)

Un expert de l'ONU dénonce les violations des droits du peuple palestinien par Israël



Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Richard Falk.

6 juin 2013 - Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, Richard Falk, a affirmé jeudi que ni Israël ni ses soutiens ne peuvent justifier les violations des droits des Palestiniens commises dans les territoires occupés. Selon lui, la tactique utilisée pour détourner l'attention de la communauté internationale consiste à « fausser et à diffamer ».

« Il est regrettable que tant d'organisations de lobbying poursuivent l'unique objectif de détourner l'attention du monde des violations des droits de l'homme perpétrées par Israël », indique M. Falk dans un communiqué de presse.

« Toutefois, ces campagnes de diffamation, aussi malhonnêtes qu'irresponsables, et qui visent à discréditer ceux qui documentent les réalités sur le terrain, ne changent en rien aux faits ».

M. Falk a rappelé qu'Israël continuait d'annexer des terres palestiniennes, de démolir des maisons et de modifier la composition démographique de la Palestine par le biais des colonies de peuplement, et ce au mépris du droit international.

Les autorités israéliennes continuent en outre le blocus de la bande de Gaza, ce qui, selon M. Falk, représente une punition collective des 1,75 million d'habitants de cette région de la Palestine.

« Les services israéliens ont confirmé qu'à la fin 2012 près de 650.000 israéliens vivaient dans des colonies situées dans les territoires palestiniens occupés », a expliqué M. Falk.

« Durant les trois premiers mois de 2013, Israël a démoli 204 maisons palestiniennes », a-t-il souligné. « La violence des colons contre les palestiniens est un évènement quotidien, avec 146 incidents documentés pour le seul mois d'avril ».

Selon l'expert indépendant désigné par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies,

Israël a détenu près de 750.000 Palestiniens, soit presque 20% de la population, depuis le début de l'occupation il y a 46 ans. Actuellement, 4.979 Palestiniens sont détenus par Israël, dont 236 enfants. Près de 200 Palestiniens sont détenus « administrativement », c'est-à-dire sans avoir été inculpés.

« Ces violations privent les Palestiniens d'espoir. Elles sont en outre un affront aux négociateurs de paix. Si Israël et ses soutiens continuent de faire la sourde oreille face aux appels lancés par la communauté internationale, l'ONU ne peut détourner, elle, son attention des faits sur le terrain », a conclu M. Falk.

[Centre d'actualités de l'ONU](#)

News Tracker: autres dépêches sur la question

[Un expert de l'ONU exhorte Israël à suspendre la construction d'une autoroute pour les colons](#)

La source originale de cet article est [Centre d'actualités de l'ONU](#)

Copyright © [Mondialisation.ca à la Une](#), [Centre d'actualités de l'ONU](#), 2013

Articles Par : [Mondialisation.ca](#)
[à la Une](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca